



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2022 • Neunte Sitzung • 09.06.22 • 15h00 • 20.327  
Conseil national • Session d'été 2022 • Neuvième séance • 09.06.22 • 15h00 • 20.327



20.327

### **Standesinitiative Jura. Preisobergrenze für Hygienemasken und hydroalkoholisches Gel in der ausserordentlichen Lage**

**Initiative déposée  
par le canton du Jura.  
Pour un encadrement du prix  
des masques chirurgicaux et du gel  
hydroalcoolique en période  
de situation extraordinaire**

*Vorprüfung – Examen préalable*

#### CHRONOLOGIE

STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 16.12.21 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)  
NATIONALRAT/CONSEIL NATIONAL 09.06.22 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)

*Antrag der Mehrheit*  
Der Initiative keine Folge geben

*Antrag der Minderheit*  
(Porchet, Feri Yvonne, Gysi Barbara, Maillard, Meyer Mattea, Prelicz-Huber, Wasserfallen Flavia, Weichelt)  
Der Initiative Folge geben

*Proposition de la majorité*  
Ne pas donner suite à l'initiative

*Proposition de la minorité*  
(Porchet, Feri Yvonne, Gysi Barbara, Maillard, Meyer Mattea, Prelicz-Huber, Wasserfallen Flavia, Weichelt)  
Donner suite à l'initiative

**Präsidentin** (Kälin Irène, Präsidentin): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten.

**Porchet** Léonore (G, VD): L'initiative a été déposée dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19 en 2020. A ce moment, il n'y a pas de réserves suffisantes de masques ni de gel hydroalcoolique, et il y a donc pénurie. Cela a des conséquences importantes, notamment dans le cas des masques chirurgicaux. Ils sont vendus 14,95 francs pour 10 pièces, dans certains commerces; puis 20 francs pour 20 pièces fin avril, et, à la fin de l'été 2020, 40 centimes l'unité, un prix toujours 4 fois plus élevé qu'avant la crise. Il s'agit donc d'une dépense de près de 100 francs pour 8 masques de protection par jour pour une famille de 4 en août 2020. Le gel hydroalcoolique, de son côté, on le trouve sur Internet à 70 francs pour un flacon de 300 millilitres. La professeure Didier Pittet, inventrice du gel hydroalcoolique qui en a offert la formule à l'OMS, estime pourtant qu'un prix de vente raisonnable du désinfectant serait de 2 à 3 francs pour 100 millilitres. On voit aussi que les prix s'adaptent plus facilement à la hausse qu'à la baisse, avec comme conséquence des entreprises, des intermédiaires et des particuliers qui font de juteux profits grâce à la crise sanitaire en vendant des produits de première nécessité à des prix exorbitants. C'est choquant et c'est proprement inadmissible. Le canton du Jura fait le constat qu'aucune réglementation satisfaisante n'existe et demande donc de modifier la loi sur les épidémies pour permettre un plafonnement du prix des masques de protection et du gel hydroalcoolique vendu sur le territoire suisse en période de situation extraordinaire. Ces problèmes de prix et



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2022 • Neunte Sitzung • 09.06.22 • 15h00 • 20.327  
Conseil national • Session d'été 2022 • Neuvième séance • 09.06.22 • 15h00 • 20.327



d'approvisionnement ne sont pas inconnus de notre Parlement, puisque pas moins de 7 interventions parlementaires ont été déposées à la fois par des conseillères nationales et des conseillères aux Etats. Mais il y a aussi des gouvernements qui ont retenu des solutions similaires, par exemple le gouvernement français, qui n'a rien

AB 2022 N 1091 / BO 2022 N 1091

de communiste vous me l'accorderez, puisque la présidente de la République Emmanuel Macron a bloqué les prix du gel, notamment.

En conclusion, on peut dire qu'il y a peu de moyens disponibles pour contrôler les prix et empêcher l'enrichissement quasi usurier de quelques-unes.

Lors de notre séance de commission, selon les informations à notre disposition, aucun jugement pour usure n'avait encore été rendu. Monsieur la surveillante des prix est également pieds et poings liés. S'ajoute à cela le problème de l'accès aux produits devenus de première nécessité, parce qu'il y a des pénuries, mais aussi parce que les prix sont exorbitants. Evidemment que les masques et le gel hydroalcoolique étaient importants. Et on peut voir comme conséquence de tout cela un enrichissement choquant de personnes qui tirent profit de la peur des Suisses.

L'objectif de l'initiative est donc de créer une base légale, afin de répondre à ce type de situation extraordinaire et d'empêcher l'enrichissement indu de personnes au détriment des familles. On pourrait aussi, par exemple, changer le statut des masques et du gel hydroalcoolique et les considérer comme des biens essentiels qui pourraient donc être régulés au même titre, par exemple, que les médicaments.

Je vous encourage donc à donner suite à cette initiative du canton du Jura.

Pour conclure, j'aimerais également faire remarquer à ce Parlement que je me suis exprimée tout au long de mon intervention au féminin universel, qui est probablement l'angoisse la plus terrible pour toutes les personnes qui ont voté en faveur de la motion, cette semaine, visant à interdire le langage épicène et le langage inclusif. Vous n'avez probablement pas remarqué que j'ai utilisé le féminin universel, ce n'est donc pas si terrible. J'espère bien que le Conseil des Etats reviendra sur cette décision inopportun.

**Lohr** Christian (M-E, TG), für die Kommission: Die Kommission für soziale Sicherheit und Gesundheit des Nationalrates hat an ihrer Sitzung vom 8. April 2022 die vom Kanton Jura am 7. September 2020 eingereichte Initiative vorgeprüft. Die Standesinitiative verlangt die Festlegung einer Preisobergrenze für Hygienemasken und hydroalkoholisches Gel, die in einer ausserordentlichen Lage im Sinne des Epidemiengesetzes in der Schweiz verkauft werden.

Die Kommissionsmehrheit beantragt Ihnen – der Entscheid fiel mit 14 zu 8 Stimmen –, der Initiative keine Folge zu geben.

Votre Commission de la sécurité sociale et de la santé publique propose, par 14 voix contre 8, de ne pas donner suite à l'initiative du canton du Jura.

Der Stand der Vorprüfung ist der folgende: Der Ständerat gab der Standesinitiative am 16. Dezember 2021 ohne Gegenantrag keine Folge.

Die Kommissionsberatungen ergaben folgende Erkenntnisse: Die Mehrheit erinnerte daran, dass es zwar zu Beginn der Pandemie im Frühjahr 2020 einen Mangel an Hygienemasken und Desinfektionsmitteln gab, sich die Situation in der Folge aber relativ rasch entspannte. Außerdem wies sie darauf hin, dass auch der Preisüberwacher aktiv wurde, indem er Marktbeobachtungen eröffnete und Fälle von Verdacht auf Wucher oder Betrug den zuständigen kantonalen Strafverfolgungsbehörden mitteilte. Nach Ansicht der Mehrheit der Kommission liegt das Hauptproblem in der Sicherstellung einer ausreichenden Versorgung mit medizinisch wichtigen Gütern. Zur Lösung dieses Problems trage die Preisbegrenzung nicht bei. In der kurzen Debatte, die in unserer Kommission geführt wurde, wurde darauf hingewiesen, dass man keine Hygienemasken-Polizei wolle und dass man das Thema am richtigen Ort platzieren möchte.

Eine Minderheit der Kommission, Sie haben es vorhin gehört, ist zwar nicht vollends überzeugt von einer Preisobergrenze für wichtige medizinische Güter, zeigt sich aber schockiert ob der in der Pandemie geltenden Preise – ein Gedanke, den man sehr wohl nachvollziehen kann. Sie bedauert, dass es noch zu keiner Verurteilung der Akteure kam, die missbräuchlichen Profit aus der Situation schlugen. Aus Sicht der Minderheit ist eine Anpassung der Rechtsgrundlagen notwendig, um zu verhindern, dass sich eine solche Situation wiederholt. Ich weise noch einmal darauf hin, dass die Kommissionsmehrheit – der Entscheid fiel mit 14 zu 8 Stimmen – empfiehlt, der Initiative keine Folge zu geben.

**Präsidentin** (Kälin Irène, Präsidentin): Die Mehrheit beantragt, der parlamentarischen Initiative keine Folge zu geben. Eine Minderheit Porchet beantragt, der parlamentarischen Initiative Folge zu geben.



## AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL

Nationalrat • Sommersession 2022 • Neunte Sitzung • 09.06.22 • 15h00 • 20.327  
Conseil national • Session d'été 2022 • Neuvième séance • 09.06.22 • 15h00 • 20.327



### *Abstimmung – Vote*

(namentlich – nominatif; 20.327/25173)

Für Folgegeben ... 62 Stimmen

Dagegen ... 100 Stimmen

(0 Enthaltungen)